



COMMUNIQUÉ DE PRESSE NATIONAL | PARIS | 18 JUIN 2018

Les demandeurs d'asile ne sont pas un « fardeau » pour les économies européennes

L'arrivée de demandeurs d'asile entraîne-t-elle une dégradation des performances économiques et des finances publiques des pays européens qui les accueillent ? La réponse est non, selon des économistes du CNRS, de l'Université Clermont-Auvergne et de l'Université Paris-Nanterre¹, qui estiment un modèle statistique dynamique à partir de 30 ans de données de 15 pays d'Europe de l'Ouest. Au contraire, l'impact économique tend à être positif lorsqu'une partie d'entre eux deviennent résidents permanents. Cette étude est publiée dans *Science Advances* le 20 juin 2018.

Plus d'un million de personnes ont demandé l'asile dans l'un des pays de l'Union européenne en 2015, ce qui en fait une année record. Quel est l'impact économique et fiscal des flux migratoires ? Cette étude n'est pas la première à se pencher sur la question², mais la méthode utilisée est nouvelle. En effet, les approches traditionnelles sont principalement comptables : elles comparent les impôts payés par les immigrés aux transferts publics qui leur sont versés mais ne tiennent pas compte des interactions économiques³.

Les chercheurs ont eu recours à un modèle statistique introduit par Christopher Sims, lauréat en 2011 du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel. Très utilisé pour évaluer les effets des politiques économiques, il laisse parler les données statistiques en imposant très peu d'*a priori*. Les données macroéconomiques et les données de flux migratoires utilisées proviennent d'Eurostat et de l'OCDE et concernent 15 pays d'Europe de l'Ouest : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède.

Les chercheurs ont distingué les flux de demandeurs d'asile de ceux des autres migrants. Ils ont évalué les flux de ces derniers par le solde migratoire, qui ne prend pas en compte les demandeurs d'asile. Les flux de demandeurs d'asile concernent des personnes en situation légale le temps de l'instruction de leur demande dans le pays d'accueil, qui ne les considère comme résident que si leur demande d'asile est acceptée.

¹ Hippolyte d'Albis, chercheur CNRS au laboratoire Paris Jourdan sciences économiques (CNRS/EHESS/ENS Paris/École des Ponts ParisTech/Inra/Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et professeur associé à PSE, Ekrame Boubtane, enseignant-chercheur de l'Université Clermont-Auvergne au Centre d'études et de recherches sur le développement international (CNRS/Université Clermont-Auvergne), Dramane Coulibaly, enseignant-chercheur de l'Université Paris-Nanterre au laboratoire EconomiX (CNRS/Université Paris-Nanterre).

² Les précédentes études se sont plutôt penchées sur l'immigration permanente (hors demandeurs d'asile, donc). Certaines ont montré des conséquences économiques positives de l'immigration, d'autres des effets négatifs.

³ A titre d'exemple, l'augmentation de certaines dépenses publiques peut relancer l'activité économique et, par conséquent, accroître les recettes fiscales.



www.cnrs.fr



Au cours de la période étudiée (1985-2015), l'Europe de l'Ouest a connu une augmentation importante des flux de demandeurs d'asile suite aux guerres dans les Balkans entre 1991 et 1999 et à partir de 2011 à la suite des Printemps arabes et du conflit syrien. D'autre part, les flux de migrants, notamment intracommunautaires, ont augmenté après l'élargissement de l'UE vers l'est en 2004. Autant d'occasions de tester les conséquences d'une augmentation non anticipée des flux migratoires sur le PIB par habitant, le taux de chômage et les finances publiques.

Les chercheurs montrent qu'une augmentation de flux de migrants permanents (c'est-à-dire hors demandeurs d'asile) à une date donnée produit des effets positifs jusqu'à quatre ans après cette date : le PIB par habitant augmente, le taux de chômage diminue et les dépenses publiques supplémentaires sont plus que compensées par l'augmentation des recettes fiscales. Dans le cas des demandeurs d'asile, aucun effet négatif n'est observé et l'effet devient positif au bout de trois à cinq ans, lorsqu'une partie des demandeurs obtient l'asile et rejoint la catégorie des migrants permanents.

Selon ces résultats, il est peu probable que la crise migratoire en cours soit une charge pour les économies européennes : au contraire, elle pourrait être une opportunité économique.

Bibliographie

Macroeconomic evidence suggests that asylum seekers are not a “burden” for Western European countries, Hippolyte d'Albis, Ekrame Boubtane, Dramane Coulibaly. *Science Advances*, 20 juin 2018
<http://dx.doi.org/10.1126/sciadv.aag0883>

Contacts

Chercheur CNRS | Hippolyte d'Albis | hippolyte.dalbis@psemail.eu
Presse CNRS | Véronique Etienne | T +33 (0)1 44 96 51 37 | veronique.etienne@cnrs.fr